

Plan Local d'Urbanisme de Cabriès

4. Plan de zonage
4.a Planche nord

MODIFICATION N°1

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal de Cabriès approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

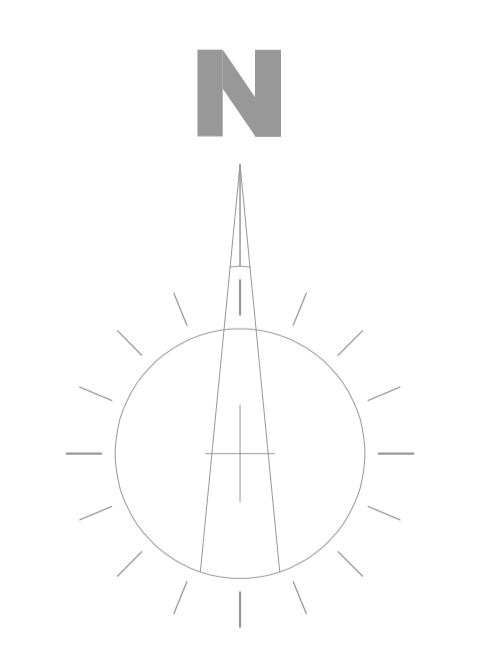
Prescription de l'élaboration du PLU : le 27 septembre 2012
Avis de l'élaboration du PLU : le 15 septembre 2016
Approbation du PLU : le 23 mars 2017

Modification n°1 approuvée le :



Légende :

- Limite de zone
- UA** Nom de zone
- Espace Boisé Classé, à conserver, à protéger ou à créer
- Emplacement réservé
- Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Linéaires commerciaux
- Marges de recul
- Mixité sociale :**
 - Servitude de mixité sociale (Art. L. 151-41 4° du Code de l'Urbanisme)
 - Périmètres de mixité sociale (Art. L. 151-15 du Code de l'Urbanisme)
- Elements de patrimoine protégés**
 - Patrimoine paysager
 - Alignements d'arbres remarquables
 - Haie à protéger
 - Eléments de patrimoine bâti
 - Ensemble bâti
 - Cône de vue
- Risque inondation :** (INGEOP Etude hydrologique 2016)
 - Aléa inondation - fort
 - Aléa inondation - modéré
 - Aléa résiduel



Echelle : 1 / 5 000 ème

